



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 14/07/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 11 juillet
2023
Qe-2023/39**

Aujourd'hui 11 juillet 2023, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 14h45, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent à partir de 15H45, Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 18H25. Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17H00, Madame Béatrice SABOURET présente jusqu'à 18H20, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19H50.

Excusés :

Question écrite présentée par Anne FAHMY concernant le bilan de l'extinction de l'éclairage public à Bordeaux

Madame Anne FAHMY, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par courrier adressé à Monsieur l'adjoint au Maire, Laurent Guillemin, le 11 avril dernier, le groupe Renouveau Bordeaux souhaitait connaître l'effectivité de la mesure d'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin, mise en oeuvre le 2 janvier 2023 pour 57% des points lumineux de Bordeaux.

Ce courrier, resté sans réponse à date, interrogeait en outre l'établissement par les services municipaux d'un **bilan de cette mesure**, à la fois sur les Bordelais mais aussi sur les finances de la ville, et sur un éventuel aménagement de la mesure d'extinction, voire extension.

Sollicité à de nombreuses reprises, le groupe Renouveau Bordeaux a mené une enquête auprès des Bordelais sur l'application de cette mesure :

- Si les 2/3 des Bordelais interrogés désapprouvent cette mesure et les conditions dans lesquelles elle a été mise en oeuvre, cette enquête montre surtout son **impact sur les Bordelaises** : 3 sur 4 désapprouvent cette mesure, la moitié d'entre elles ont dû modifier leurs habitudes, par exemple en limitant leurs sorties ou encore en ayant davantage recours à la voiture.
- L'enquête montre également que 94% des répondants considèrent que l'extinction est source d'insécurité pour les personnes, et 71% qu'elle est dangereuse pour les piétons.

Monsieur le Maire, 6 mois après sa mise en oeuvre, pouvez-vous nous communiquer un bilan complet de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin (effectivité, retours d'expériences par quartier, économies réalisées) ? Envisagez-vous d'étendre cette mesure à d'autres rues ou au contraire de faire des ajustements ? Quel est l'état d'avancement du plan de déploiement des LEDs et éclairage avec détecteurs de présence qui était la priorité du plan nuit étoilée ?

Par ailleurs, notre groupe avait formulé des **propositions d'aménagement** pour rendre cette mesure à la fois plus progressive, mais surtout plus adaptée aux usages de la ville et plus respectueuse de la liberté des femmes à se déplacer en ville. Au regard des inquiétudes qui continuent d'être exprimées par les Bordelaises et dans la période estivale qui commence, pouvez-vous envisager de décaler d'1h cette mesure d'extinction nocturne pendant l'été, soit à 2h du matin heure de fermeture des établissements ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 11 juillet 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne FAHMY